



Ville de Lausanne

Municipalité

A Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil communal
1002 Lausanne

dossier traité par CD
notre réf Idaffs. 139308 / 24048 / 142600 – sm

Lausanne, le 13 septembre 2018

Secteur de Vernand – abandon des projets de plan directeur localisé intercommunal Lausanne-Vernand – Romanel-sur-Lausanne et des plans partiels d'affectation Cour Camarès et Vernand-Camarès

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Par la présente, la Municipalité vous informe qu'elle a pris acte, dans sa séance du 6 septembre 2018, de la décision du Conseil d'Etat de maintenir des zones industrielles et artisanales (ZIZA) dans le secteur de Vernand et confirmé l'abandon des trois procédures citées en titre.

En effet, la poursuite de ces projets n'est plus compatible avec les récentes décisions du Conseil d'Etat de préserver les surfaces affectées en ZIZA dans le secteur de Vernand, par crainte d'une pénurie de ce type de zone dans l'agglomération. Par conséquent, la construction de nouveaux logements n'y est plus envisageable.

Pour rappel, ces projets ont fait l'objet à plusieurs reprises de présentations et d'informations dans des commissions de votre Conseil communal, en particulier la Commission permanente de politique régionale. Le projet de préavis N° 2014/71 « Plan partiel d'affectation Cour Camarès », relatif au projet du même nom, vous a été soumis en 2014, avant d'être retiré par la Municipalité. Au vu de l'abandon du PPA, aucun nouveau préavis sur celui-ci ne vous sera présenté.

Le Canton souhaite désormais mettre en valeur la vocation économique de Vernand. Des réflexions sont en cours avec les services cantonaux, le Schéma directeur du Nord lausannois et les propriétaires afin de préciser les démarches nécessaires, auxquelles la Municipalité sera associée.

En vous remerciant de prendre acte de ce qui précède, la Municipalité vous prie de croire, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, à l'expression de ses sentiments distingués.

Au nom de la Municipalité

Le syndic
Grégoire Junod



Le secrétaire
Simon Affolter

Copie à : M. Johan Dupuis, président, Commission permanente de politique régionale